

Conseil communal du 29 mai 2012

Tout le monde était présent.

Le conseiller communal Nico Droeven aurait voulu connaître où en est l'état des choses concernant les **passages pour piétons** en face de l'école de Fouron-Saint-Martin. L'aménagement du passage pour piétons était prévu tout comme d'autres marquages routiers. Ce passage pour piétons a entretemps été aménagé.

Le conseil a pris connaissance de la **suspension** par le gouverneur de l'arrêté concernant la **vente de terrain, le long de la route de Berneau**, à la famille Meyers (9 pour, 6 abstentions). Un nouveau rapport d'expertise sera établi et la vente sera remise à l'ordre du jour du prochain conseil communal.

L'arrêté du collège concernant la représentation à l'**assemblée générale extraordinaire d'Ethias Droit Commun** a été **entériné** (9 pour, 5 contre, 1 abstention). Huub Broers y est désigné en qualité de représentant.

L'arrêté du collège concernant la représentation à l'**assemblée générale ordinaire de De Lijn** a été **entériné** (9 pour, 5 contre, 1 abstention). Jacky Herens y est désigné en qualité de représentant.

L'arrêté du collège concernant la représentation à l'**assemblée générale des actionnaires de la Holding Communale S.A.** a été **entériné** (9 pour, 5 contre, 1 abstention). Huub Broers y est désigné en qualité de représentant.

Les points de l'ordre du jour de l'**assemblée générale d'Intermosane** ont été approuvés (9 pour, 5 contre et 1 abstention). William Nijssen a été désigné en qualité de représentant (9 pour, 6 contre).

Les points de l'ordre du jour de l'**assemblée générale de Limburg.net** ont été approuvés. Anne-Mie Palmans a été désignée en qualité de représentante et Huub Broers en tant que suppléant (9 pour, 6 contre).

Les **comptes annuels 2011 des fabriques d'églises** ont été proposés au conseil pour approbation (9 pour, 5 contre, 1 abstention).

La **garantie** pour l'**emprunt** de la **fabrique d'église de Mouland** qui avait déjà été approuvée par le collège, a été entérinée par le conseil (14 pour, 1 contre).

Le conseil a approuvé une légère **modification** du **règlement des subsides concernant les panneaux photovoltaïques, les boilers solaires et les pompes à chaleur**. La prime ne sera dorénavant plus accordée que pour le placement de panneaux, etc. à l'adresse où le demandeur est domicilié (14 pour, 1 non valable).

L'**Agence Nature et Forêts** demande à la commune de Fourons si elle est intéressée par la **Vente de quelques parcelles** (9 pour, 6 contre).

Les comptes annuels et le rapport annuel 2011 de l'association interlocale PG Leader Haspengouw ont été approuvés (9 pour, 6 contre).

Le conseil a approuvé le **point de non-consensus** du collège concernant la **demande et de conseil** relatif au **permis d'urbanisme** pour le **placement d'un pare-balle et d'un mât** (9 pour, 6 abstentions).

VOO a modifié récemment son **offre de télévision câblée**. Après concertation, 3 options possibles ont été proposées par VOO. Le conseil a décidé de prendre le train de la télévision digitale. Pour ce faire, quelques canaux analogiques disparaîtront pour offrir des canaux digitaux supplémentaires. La commune a la possibilité de choisir elle-même les canaux qui disparaîtront. Il reste néanmoins possible de regarder la TV analogique. (9 pour, 4 contre, 1 abstention, 1 non valable).

Le conseil a approuvé les plans, le dossier d'adjudication et le cahier des charges concernant l'aménagement de la **digue de régulation des eaux 'Horstergrub'** à FLC (à l'unanimité).

Le comité d'achats de Hasselt demande si la zone de police de Fourons est candidate à l'achat de l'ancien **bâtiment de la brigade de gendarmerie**. Le conseil a décidé de **ne pas se porter candidat** (14 pour, 1 non valable).

Les **comptes annuels 2008** de la **zone de police** ont été approuvés par le gouverneur. Le conseil en prend connaissance.